

Déclaration au CTA 18 novembre 2021.

Le SNALC ne pourra s'attarder dans sa déclaration car les CTA deviennent de plus en plus rapides et ne permettent pas aux organisations représentatives d'exercer le dialogue social nécessaire. Certaines des réponses aux points divers qui nous sont communiquées sont certes détaillées mais ne permettent pas de tout comprendre faute de dialogue en présentiel.

L'anniversaire de la tragédie qui a touché notre profession dans ses fondements démocratiques et républicains mérite une reconnaissance de notre institution, une parole forte, une volonté réelle de transparence et de garantie de la liberté d'expression au cœur de nos établissements. Cet acte fort de votre part doit trouver son expression dans nos établissements, sur le terrain, et c'est là que le bât blesse. Pas de vague, musellement des professeurs, gestion managériale par l'injonction et l'autoritarisme, manque de soutien aux équipes enseignantes par la remise en cause des punitions, des retenues et même de la parole du professeur, comme dans le cas de Samuel Paty. Quand la parole du professeur n'est pas soutenue par sa hiérarchie, la brèche est ouverte pour saper l'autorité des maîtres par des agressions à sa personne. Les exemples dans l'académie ne manquent pas et la stupeur règne dans certains établissements où la souffrance perdure.

L'application du décret du 21 décembre 2021 qui modifie le fonctionnement de nos instances en est l'illustration. Si certains ont agi dans le respect des textes réglementaires, d'autres ont tout tenté pour mettre fin à un organe démocratique, la commission permanente, par des méthodes des plus irrespectueuses pour les personnels et leurs élus.

La crise sanitaire est de retour et là encore dans certains EPLE, le protocole n'est pas appliqué, pas de nettoyage ni de désinfection plusieurs fois par jour, pas d'adaptation des conseils de classe et réunions parents, pas de ventilation des salles.

Votre parole se retrouve malheureusement diluée, voire absente dans son application locale, ce qui augmente la détresse de nos collègues. Avec la disparition des commissions paritaires et des GT dont vous disiez souhaiter la pérennité, certains se croient tout permis et exercent des pressions néfastes au climat scolaire. L'augmentation de la participation à l'intra en atteste. Le succès grandissant du secteur privé et la mise en danger de la mixité dans le public sont des périls pour la réussite de nos élèves. Les taux dithyrambiques de

réussite aux examens témoignent d'une perte de valeur de ces derniers qui tendent à devenir, avec le contrôle continu, une forme de certification. L'exigence, l'effort ne sont certes pas mis en avant et participent de cette décadence de l'autorité de nos métiers avec l'ingérence grandissante des parents dans nos prérogatives.

Je vous remercie,

Jérôme MOTET SNALC